

Toponymes hesbignons (Hi- à Hy-) (1)

par JULES HERBILLON

COMPLÉMENTS AUX ARTICLES PRÉCÉDENTS :

Clokon (t. 32, p. 108, et t. 37, p. 25-26). Ajouter : à Flémalle-Haute [L 87], 1531 « chaffor condist de clockehon » *Greffe scab. Fl.-H.*, Œuvres, reg. 1535-56, fol. 33 ; 1536 « chaffor condist de clockehan » *ibid.*, fol. 30 ; 1546 « chaffor et perier condist de clockehan » *Greffe cité*, Saisies, reg. 1542-51, fol. 73 ; 1566 « dessus le chaffor de cloxhon » *AÉLg, Fonds des familles, Famille Cartier*, reg. 1558-76, fol. 107 v° ; 1634 « touchant la grosse roche condist desseur la vingne Charle, joindant d'amont à la maid de clochon » *Greffe cité, Oeuvres*, reg. 1634-43, fol. 19 v° ; 1753 « la roche appelée clochont » *ibid.*, reg. 1744-57 ; 1780 (28 sept.) « le four à chaux appelé le roche clochehon

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1964 de ce *Bulletin*. Les abréviations figurent au tome 21, 1947, p. 52-55, et au tome 28, 1954, p. 210-211 ; compléments, t. 33, 1959, p. 25. — Les termes étudiés sont : 1954 *À-Ays*, 1953 *Acosse*, 1963 *Argenton*, 1949 *Avreù*, 1955 *B-Bod-*, 1945 *Bakelaine*, 1953 *Balaine*, 1956 *Boe-By-*, 1950 *Bovenistier*, 1957 *C-Chap-*, 1958 *Chap-Cut-*, 1946 *Couture*, 1959 *D-*, 1949 *Djèt'fè*, 1960 *E-*, 1961 *F-*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1962 *G-*, 1949 *Gorêye*, 1963 *Ha-*, 1964 *He-*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *St(i)er*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vinëve*, 1945 *Willoulpont*.

Un article consacré à des identifications a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951) ; cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

appelée communément clochon » AÉLg, *Notaire Kinon* [notes de N. Mélon].

Si le toponyme a désigné primitivement un rocher, le rattachement à lat. *clocca* gagnerait en vraisemblance, certains rochers, par l'érosion, présentent la forme de cloches ; un suffixe double, w. *-ehon* < *-isc(ellum)* + *-on* (cf. L. REMACLE, *h second.*, p. 108, pour w. *-ehé*) est attesté dans les toponymes w. *âsonhons* et 1447 "lez Onnexhons", dérivé de w. *ôn(ê)* « aune » : *Ann. Hist. liég.*, V, n° 4, 1956, p. 859. Nous expliquions (t. 37, p. 26) que *h* intérieur s'était amui après consonne ; les graphies de Flémalle ne contredisent pas formellement cette explication, mais l'absence de toute forme orale incite à la prudence ; « klokon » n'est attesté que par le cadastre (t. 32, p. 108).

Heure-le-Romain [L 14] ; w. *eûr* (*-li-romin*) est la seule forme entendue à Glons [L 7] par le chanoine Ern. Fréson, octogénaire, à Slins [L 13] par J. Bolsée et à Hognoul [L 35] par nous-même.

Hingeon [Na 40] ; w. *éndjon* ; 1222 « Hengion » *Actes H. de Pierrepont*, p. 197 (ch. orig. du Val-N.-D.) ; 1226 (cop.) « Hingeon » AHEB, 17, 1881, p. 51 ; 1265 « Heingyons » *Cens Rentes Nam.*, I, p. 92 ; 1287 (cop.) « Hingyun, Hingyon » V. BARBIER, *Hist. abb. Floreffe*, II, p. 178, 179 ; 1294 « Hingions » *Cens Rentes Nam.*, I, p. 219 ; XIV^e-XV^e s. généralement « Hingion » ROLAND, *Topon. nam.*, p. 197 ; 1497, 1553 « Hengnon », 1558 « Hengion » BTB, 23, p. 56.

Pour VINCENT, p. 86 : anthropon. *Henno* + *-ion* ; pour CARNOY, p. 318, et BTB, 34, p. 34 : hydronyme, du thème de **hagna*, la Haine ; pour J. ORR, dans *Rev. Linguist. rom.*, 12, 1936, p. 21-22, dérivé roman en *-on* de lat. *finibus* (d'où *Hinges*, Pas-de-Calais ; avec passage *f-* > *h-*). Ces essais explicatifs ne peuvent être que provisoires ; si on part d'un thème en *-n*, il faut supposer que, dans la forme wallonne, *-dj-* est secondaire et provient d'un épaissement de *yod* ; le phénomène est attesté (cf. w. (Stave) *sardjète* « sarriette »,

dans HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 84), mais il est exceptionnel. Le thème normalement postulé est en *-ng* ; c'est celui de *Hingene* (arrond^t Malines), 1157 « Hingen » < german. *hangim*, dat. plur. de *hangi-*, m., « pente » : GYSSELING, p. 497, qui, dubitativement, explique de même *Hinges* (Pas-de-C.), 1089 « Hingis ». On pourrait, pour *Hingeon*, partir de german. occid. **hangjun*, dat.-loc. plur. « aux pentes » ; dans cette hypothèse, le passage en roman devrait être postérieur à l'Umlaut german. — *Hingeon* est sur un sol en pente douce, près d'un sommet de 220 m.

Hodeige [W 28] ; w. *hodèdje* ; 1173 (cop. XVII^e s.) « Reinerus de Hodege » BSAH, 1, 1881, p. 158 ; 1192 « Hodege » Éd. MARÉCHAL, *Le village et la paroisse de H.*, dans BSAH, 15, 1906, p. 158 (qui cite, sans références, de nombreuses formes des XIV^e-XVI^e s.) ; 1195 « Holdege », 1221 « Hodege » GYSSELING, p. 500 ; 1248 (or.) « Nanekin de Houdege » M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 73 ; 1251 (or.) « Johans de Hodege » *ibid.*, p. 110 ; 1259 (or.) « Hodege » *Cart. St-Paul*, p. 65 ; 1268 (or.) « Hodege » *Cart. Val-Benoît*, p. 191 ; 1272 (or.) « Houdeige ; Houdeighe » AHEB, 33, 1907, p. 156 ; 1336 « Hodeige sur Erne » *Fiefs*, p. 431 ; 1391 « Hodege sour Yerne » BCRH, 3^e s., 14, 1872, p. 150 ; 1399 « Hodeige en Hesbaing » *ch. or. St-Denis* du 11 mai 1399 ; plus tard : « Hod(d)e(i)g(g)e », « Hod(d)aig(g)e », « Houd- », etc.

Dans des contextes flamands : 1479 « Hoddigh » AÉLg, *Chambre des Comptes*, reg. 747, fol. vi ; 1620 « Hoddeck » *Bull. Soc. scient. litt. Limbourg*, 2, 1854, p. 55 ; sur des cartes du XVII^e s. : « Hoddich » KAERIUS, MERCATOR, BLAEU ; 1693 « Hodege ou Hedeck » DE BEURAIN, *Hist. milit. de Flandre* ; « Hoddyck » CORONELLI.

Il n'a pas été relevé de forme orale flamande dans les villages voisins ; les formes notées ci-dessus dans des con-

textes flamands ne paraissent pas représenter un réel doublet german. ; en effet : 1) pareil doublet aurait dû maintenir le *l* de 1195 « Holdege », sinon le vocaliser pour aboutir à *Hou-* ; 2) une reprise au roman (phénomène rare à la frontière linguistique) aurait dû remonter au VI^e s. pour justifier la gutturale *-k* (dans « Hoddigh », « Hoddeck »), ce qui est peu vraisemblable. Jusqu'à plus ample informé, surtout en l'absence de toute tradition orale et d'attestations antérieures au XV^e s., nous tenons ces formes « flamandes » pour de pures adaptations graphiques ; on comparera : 1447 « Hoddeg », 1535 « Hodegge » (dans Éd. MARÉCHAL, *loc. cit.*), qui ont aussi une allure germanique.

Hodeige présente-t-il le suffixe *-aticum* > w. liég. *-èdje* ? Une graphie « *-ege* » en 1195 paraît, dans l'affirmative, exceptionnellement hâtive, cf. L. REMACLE, *Le problème de l'anc. w.*, p. 45, qui ne l'a relevée en Wallonie qu'au XV^e s. et se demande si *Hodeige* (dont il cite seulement les formes de 1248 et 1251) contient bien *-aticum* ; la graphie attendue « *Hodaige* » n'apparaît que depuis 1442 (dans le tableau cité d'Éd. Maréchal) et est donc sans valeur étymologique. On notera que la même graphie « *-ege* » (latinisé en « *-egga* ») apparaît dans *Warlege*, à Opheers, w. *warlèdje*, 1034, 1166 (cop. XII^e s.) « *Warlege* » GYSSELING, p. 1046 ; dans *Wasseiges*, w. *wazèdje*, 1034 (cop.) « *Wassegga* » (après des graphies en *-idio*, *-itico*) GYSSELING, p. 1048 ; dans *Lauw*, fr. *Louaige*, w. *l'wèdje*, 1187 « *Leuuegge* », 1190 « *Wegia* », 1196 « *Lewege* » GYSSELING, p. 598 (1). Toutes ces graphies donnent l'impression que le suffixe n'est pas *-aticum*, mais

(1) Au contraire, *Warsage*, w. *warsèdje*, présente des graphies en « *-age* » : 1155 (cop. 13^e s.) « *Warsage* », 1164 « *in Warsagio* », 1216 « *Warsagia* » GYSSELING, p. 1047, ce qui concorderait avec le prototype **Warsaticum* proposé par MANSION, p. 171 (toutefois « *-age* » pourrait être une graphie analogique francienne).

un suffixe de même aboutissement wallon *-édje* ; dès lors, le recours au collectif german. *-ipja* paraît la meilleure solution ; une graphie comme 814 « VUasitico », pour Wasseiges, doit être analogique. Nous nous rangeons ainsi à l'avis de CARNOY, p. 319 (« collectif german. *-ipja*, confondu avec suffixe bas-latin *-adium*, *-edium* < *-aticum* ») et de GYSSELING, p. 500.

Resterait à établir quel est le thème de *Hodeige* ; CARNOY, p. 319, part de **hald-ipja*, thème auquel ÉL. Legros (dans BTD, 23, p. 172) a objecté l'ø bref de w. *hodèdje* (cf. L. REMACLE, *Problème anc. w.*, p. 45-46). On peut opposer la même objection à **hulþ-ipja*, proposé dubitativement par GYSSELING, p. 159 (cf. L. REMACLE, *op. cit.*, p. 63-64), en remarquant que, dans 1248 « Houdege », *ou* concorde avec le traitement francien d'ø + l + consonne. Il n'est pas impossible que l'ø bref de w. *hodèdje* provienne d'un abrègement de l'initiale prétonique, tel qu'on le trouve dans w. *halète* « échelette » (à côté de w. *hâle* « échelle »), dans w. (topon.) *hayète* (à côté de w. *hâye* « haie »), etc. ; dans ce cas, on préférera la proposition de GYSSELING : « Germ. *hulþipja*-n., collectif de *hulþin*-f., « pente » ? ». — Comparé à celui des villages voisins, le sol de *Hodeige*, arrosé par l'Yerne, présente de plus grandes déclivités (1).

Hodelenges, cf. *Hundelingen*. — **Hodigneies**, cf. *Hougnée*!

Hodinfosse, dépend. d'Amay [H 28] ; w. *hodinfosse* ; « Hodinfosse » *cad.* || Même toponyme à Arbrefontaine [B 2], w. *ol hodinfosse* ; || à Fosse [Ve 46], ca 1606 « Hodenfosse » Ch. GASPARD, *Les l.-d de Fosse*, p. 7-8.

Composé de *fosse* et d'un anthropon. : pour FELLER, dans BTD, 3, 1929, p. 80 et 81, *aud-win-* [mais w. ø bref fait

(1) Pour mémoire : Éd. MARÉCHAL, *op. cit.*, p. 159, qui part de german. *holt* « bois » (malgré la constance de *-d-*) ; PETRI, p. 84 : composé en *-egg* « Spitz ».

difficulté] ; pour CARNOY, p. 319 (v^o *Hodister*), *hod-win-*, comme dans *Hoduinry*, à Cornesse [Ve 26], w. *hodwêri*. — On préférera la glose de Ch. GASPARD, p. 8 (*hod-* + *-in*), en y ajoutant que le thème doit être celui de l'hypocoristique german. *Hoddo* (cf. GYSSELING, p. 434, v^o *Haddenbach*) ; le suffixe *-in* peut être roman.

Hoei, Hoey, cf. *Huy*.

Hoepertingen, commune flamande [P 188] ; w. *houpèr-tindje*. Nous ne reprenons que les formes romanes et celles où apparaît d'abord *-p-* ; nous n'avons pas vu J. MARCHAL, *De toponymie van Hoepertingen, Berlingen en Zepperen*, Mém. (inédit) lic. philol. german., Louvain, 1952-1953.

1139 (cop. XIII^e s.) « Hubertingis ; Hubertinges » ; ... 1216 « Hubretenges » ; 1218 « Hubertenges » ... GYSSELING, p. 501 ; 1306 « Hubertinges » *Cartul. St-Lambert*, III, p. 68 ; 1315 « Hubertenges » *ibid.*, p. 150 ; 1319 « Hubretengez » *ibid.*, p. 207 ; 1323 (cop. XVII^e s.) « Humbertenges » *ibid.*, p. 253 ; 1373 (cop. 1584) « Hupertinghen ; Houppertingen » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 32 ; XIV^e s. « Houbertengne » DE HEMRIC., III, p. 137 ; 1558 « Haultbertenge ; Houbertenge » *Grefse d'Otrange*, reg. 20, fol. 142 et 146.

GYSSELING, p. 501 : germ. *Huguberhtingum* « chez les gens de *Huguberht* » ; MANSION, p. 71, note que *p* (provenant de *b*) est anormal (aussi dans le groupe *gb*) et suppose une assimilation avec la sourde suivante [*t*]. — En wallon, on s'attendrait à **houp'tindje*, avec chute de l'intertonique, comme dans Gobertange, w. *gop'tindje*, à Mélin [Ni 15], etc. ; la forme w. a dû être refaite sur le modèle du flamand.

Hognoul [L 35] ; w. *hognoûl* ; 1044 (cop. XVII^e s.) « Holi-nola » BCRH, 3^e s., II, p. 281 ; 1085 (cop. XIII^e s.) « Holuole [lire : *Holnole*] » ; 1091 « Holenguile » ; 1116 (cop. XIII^e s.) « Holonule » GYSSELING, p. 502 ; 1193 (cop.) « Hollengnoul » BIAL, 9, 1868, p. 348 (ch. de Beaurepart) ;

1234 (cop. XV^e s.) « Holegnuole » *Cartul. St-Lambert*, I, p. 331 ; 1248 (or.) « Holignule » *Val-Benoît*, p. 126 ; 1269 « Hollelhule » *épitaphe* d'Eustache le Franchomme (dans l'église) ; 1280 « Holleinghule ; Holenghule » *Polypt. St-Lambert*, p. 175, 189 ; 1350 « Holgnuole » *Stock Hesbaye*, fol. 39 ; 1497 « Hollengnoel » PAQUAY, *Pouillé anc. dioc. Liège*, p. 69 ; 1710 « Hognouille » *Arch. paroiss. Hognoul*. — La forme moderne (d'orthographe négligée) sans *-e* final apparaît en 1497, mais reste sporadique jusqu'au XIX^e siècle. — Cf. J. HERBILLON, *Topon. de Hognoul*, dans *Topon. Hesb. liég.*, I, p. 34-35.

GYSSELING, p. 502 : « Dim. rom. [en *-eola*] de Hollogne-aux-Pierres » ; on ne connaît pas de rapport historique entre Hognoul et Hollogne-aux-Pierres (situé à 7 km., dans la vallée), ni Hollogne-sur-Geer (à 17 km.) ; Hollogne-aux-Pierres semble avoir été un centre plus ancien ; le nom de Hognoul (= petit Hollogne) peut avoir été formé sur celui de Hollogne, comme *Juprelle* (« Jupillela » en 1147) a été formé sur *Jupille* (ancien centre carolingien), sans qu'on connaisse non plus de rapport historique entre les deux localités.

Hoire, cf. *Heure-le-Romain*.

Holede, Holey, seigneurie à Vechmaal [Q 166], relevant de la cour de Curange, autre nom de la seigneurie de Heurne-St-Pierre ; cf. BTD, 21, 1947, p. 68 ; 1303 (le reg. 14 contient aussi des mentions postérieures, jusqu'au milieu du XIV^e s.) « Waltier de Haley » *Pauvres-en-Île*, reg. 14, fol. 81 v^o ; XIV^e s. « Waltier de Haley, manant à Heurs deleis Fymale ... Jehan de Haley [son frère] » DE HEMERIC., I, p. 471 ; 1359 « Walterus de Holede » *id.*, II, p. 360, note 16 ; 1360 « Wautier de Holede » *Feudataires*, p. 667 ; 1364 « Waltherus de Oley » DARIS, *Notices*, VI, p. 110 ; 1366 « Walterus de Holede » *Fiefs Looz*, p. 45 ; 1370 « Wautier de

Holey » *ibid.*, p. 100 ; 1373 « Holee ; Holy » *ibid.*, p. 134, 144 ; 1379 « Waut(ier) de Hoelede » Gh. DUCHATEAU, *Topon. van Vechmaal*, Mém. (inédit) philol. german., Gand, 1959 ; 1401 « van Holey » *Cartul. St-Lambert*, V, p. 26 ; 1513 « Hoele » Gh. DUCHATEAU, *op. cit.* ; 1661 « Heurne (alias Oley) avec la justice aux trois degrés » *L'Ancien Pays de Looz*, 3, 1899, p. 49.

Sans doute, nom du seigneur, transporté de *Hoeleden* [P 100], prov. de Brabant, 1232 « Holede » WAUTERS, *Canton de Glabbeek*, p. 132 ; toutefois, celui-ci ne cite pas de lignage de ce nom et la seigneurie locale appartenait à d'autres familles.

Holle(c)h, cf. *Oleye*.

Hollogne-aux-Pierres [L 59] ; w. *hologne (-ds-pîres)* ; 862 (cop. 13^e s.) « cum Holonio » ; 1105 (cop. id.) « Holonge » ; 1178 « Holoigne » ; 1182 « Holong » ; 1215 « Holonia » ; 1220 « Holoig » ; 1221 « Holan » GYSSELING, p. 505 ; 1205 (cop. XVII^e s.) « Hollongne » *Actes H. de Pierrepont*, p. 47 ; 1319 « Holoingne as Pieres » *Fiefs*, p. 228 ; 1342 « Holongne auz pîres » *Val-Benoît*, reg. 26, fol. 30 v^o.

DIMINUTIF (en *-eola*), cf. *Hognoul*.

ADJECTIF (latin) : XVI^e s. « Holonius », cf. *Biographie Nationale*, IX, fol. 434, 436.

Dérivé de german. *hula-* « creux ; situé dans un fond » + *-umnjô* : CARNOY, p. 322 ; MANSION, p. 70 ; PETRI, p. 77 ; GAMILLSCHEG, p. 13 (Hollogne est situé dans un fond). L'explication par un anthroponyme (*Hohilo* pour VINCENT, p. 86 ; *Hohilo* ou *Hodilo* pour GRÖHLER, II, p. 328) est moins vraisemblable. — Pour le « surnom » *aux Pierres*, cf. *Grosses-Pierres*.

Hollogne-sur-Geer [W 37] ; w. *hologne(-sol-Djêre)* ; flam. *Heulen* ; flam. dial. [hɔylɛ] ; ca 1064 (cop. XV^e s.) « Holon » MGH, SS, XV, 2^e p., p. 963 (Fundatio Ecclesiae S. Albani

Namucensis) ; 1126 « Holongia » ; 1139 (cop. XIII^e s.), XII^e s. « Holon » ; 1143 « Holonia supra Iecoram » ; 1147 (cop. XIII^e s.) « Holoin » ; 1190 « Holon supra Iayram » GYSSELING, p. 505 ; XII^e s. « Hoylon » MGH, SS, VI, p. 400 (Auctarium Affligemense) ; 1250 (or.) « Holonge » BCRH, 107, 1942, p. 211 ; 1273 (or.) « Holoing » *St-Jacques*, ch. orig. ; 1311 « Holongne sur Jaire » *Fiefs Namur*, p. 11 ; 1314 « Holonia supra Jecoram » *Fiefs*, p. 26 ; 1314 « Holoing sor Gerre » *Fiefs*, p. 159.

FORMES FLAMANDES : 1595 « Hulen » Carlos COLOMA, *Las guerras de los Estados Baxos*, Anvers, 1625, p. 319 ; sur des cartes : « Hulen » MERCATOR (1619), BLAEU (1664), COLOM, CORONELLI (1650-1718) ; 1620 et 1731 « Heulen » KEMPE-NEERS, *De oude vrijheid Montenaken*, II, p. 359, et I, p. 252.

DIMINUTIF : 1280 « inter Asselette [= Petit-Axhe, dépend. de Waremmes] et Holoniauz » *Polypt. St-Lambert*, p. 158 ; probabl^t Hollogne-sur-Geer, sinon une de ses dépendances qui ne nous est pas autrement connue.

Pour la formation, cf. *Hollogne-aux-Pierres* ; Hollogne-sur-Geer, dans la vallée du Geer, est à 124 m. d'altitude ; le village voisin, Celles, est à 148 m. — Pour la correspondance avec le doublet flamand, comparer flam. *Veulen* [P 196], fr. et w. *fologne*.

Hombroux, dépend. d'Alleur [L 49] ; w. *hombroû* [avec u mi-long] ; [† 1070] (1) ; 1151 (cop. ca 1700) « Hambruz » ; 1160 (cop. id.) « Hambruz » ; 1207 « Hambrues » ; 1224 « Hamberu » GYSSELING, p. 507 ; 1227 (or.) « Hambruech » *Voc.*, p. 128 = *St-Jean*, I, p. 39 (avec fausse identification) ; 1228 (or.) « Hambru » *Val-Benoît*, p. 56 ; 1233

(1) 1070 « Hunbore » *Cartul. St-Lambert*, I, p. 35 (et 694), et KURTH, *Chartes St-Hubert*, p. 30, qui l'identifient avec notre *Hombroux*, et sont suivis par VINCENT, p. 36, et CARNOY, p. 323 (écrivant à tort « Hunbore »), est en fait *Homburg* [Q 250] : GYSSELING, p. 507.

« Hambruez » BCRH, 3^e s., II, 1860, p. 296 ; 1245 (or.) « grangiam de Hambroec » *Val-Benoît*, p. 115 ; formes postérieures dans J. HOYOUX et Edg. RENARD, *Topon. de la commune d'Alleur*, dans *Ann. Hist. liég.*, IV, n^o 3, 1950, p. 367-368, qui notent que « à partir du XVIII^e s. *hom-* alterne avec *ham-* », mais citent : 1390 « *hombrouwe* » *Cour féodale de Liège*, reg. 44, fol. 53 v^o ; 1398 « à *Hom-brouz* » DE HEMRIC., I, p. 457, etc.

Dans le déterminant, toutes les formes anciennes ont *Ham-*, ce qui écarte la glose de CARNOY, p. 323 : « romanisation de nl. *hun-broek* 'marais fangeux, fauve' » ; dans w. *hombroû*, la voyelle *ô* provient de la confusion régionale entre *ô* et *ã*. Le déterminé est german. *brōka-* « marais » [la confusion supposée par VINCENT, p. 36, avec german. *burg-* ne repose que sur la fausse identification de la forme de 1070]. — GYSSELING, p. 507, propose : « Germ. *hain* 'laîche' + *brōka-* m. n. 'marais' » ; il a sans doute hésité à suivre PETRI, p. 68, et à proposer plus normalement germ. *hamma-* m. « langue de terre faisant saillie en terrain d'inondation » à cause de la topographie ; en fait, *Hombroux* est sur une croupe allongée orientée parallèlement à un vallon, comme il en existe plusieurs à Alleur, cf. HOYOUX et RENARD, *op. cit.*, p. 349, et la carte h.-t. — GAMILLSCHEG, p. 96, propose **Haginbrōk*, malgré la première voyelle.

Homvent, dépend. de Montegnée [L 61] et de St-Nicolas-lez-Liège (1) [L 62] ; w. à *home-vint* ; « Humvent » et « Basse Humvent » *cad.* de Montegnée ; « a Homme Vent » *cad.* de St-Nicolas. || A Jemeppe-sur-Meuse [L 74] ; 1558 « Aymond de Humvent », 1641 « Humvent » *St-Jean*, II, p. 289 ; cf. 1556 « Piron de Hommevent » (à Ougrée)

(1) Dans CARNOY, p. 323, par erreur : « dép. Montignies-St-Nicolas ».

Val-Benoît, Invent., p. 466. || A Milmort [L 40] ; w. à *home-vint*. || A Lixhe [L 10] ; 1790 « Homvain » DEBOUXHTAY et DUBOIS, *Hist. de Nivelles-sur-Meuse*, p. 243 ; « Homme vain » *cad.* || A Jeneffe [W 69] ; 1502 « à Homeven » *Cour féodale de Jeneffe*, reg. 7, fol. 17 ; 1561 « à Humvent » *Cartul. St-Lambert*, V, p. 367. || A Couthuin [H 37] ; w. è *houme-vint* ; sans doute le même qu'à Huccorgne [H 17] : « dessus homvain » *cad.* || Cf., en dehors de la Hesbaye, même topon. à Beyne-Heusay [L 79], à Henri-Chapelle [Ve 50], etc.

Endroit exposé au vent, où on hume (w. liég. *houmer* « humer ») le vent : CARNOY, p. 323 ; cf. w. *èsse à home-vint* « être exposé à tous les vents » DL, p. 695 b ; ALW, 3, p. 135 b ; J. HAUST, *Enq. dialect. topon. w.*, p. XIV.

Honavi, Honeffe, cf. *Haneffe*.

Horay, lieu-dit [non « dépend. », comme l'écrit CARNOY, p. 327] de Freloux [W 57] ; w. è *fond dè horé* ; « Fond de Horay » *cad.* ; cf. J. HERBILLON, *Topon. Hesb. liég.*, I, p. 308.

W. *horé* « rigole » DL ; CARNOY, p. 327.

†**Horbais**, dépend. de Jodoigne-Souveraine [Ni 48], dans CARNOY, p. 327, est une mauvaise graphie (mais que T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 47 a, disent fréquente) de *Orbais*. — La glose de Carnoy est donc sans support.

Hore, cf. *Heure-le-Romain*.

Horion, dépend. de Horion-Hozémont [L 72] ; w. *horion* ; 862, 873 (cop. 13^e s.) « Hurionem » (accus.) ; (1130-31) (cop. id.), 1220 « Horion » ; 1225 « Horiun » GYSSELING, p. 512 ; 1087 (cop. 13^e s.) « Horion » *Stav.-Malm.*, I, p. 242 ; les formes postérieures n'apportent plus rien pour l'explication, ainsi : 1225 « miles de Horion » *Val-N.-D.*, ch. orig. ; 1255 « G. de Horiun » *Bull. Soc. scient. litt. Limbourg*, 24,

1906, p. 234 ; 1271 (cop. XIV^e s.) « Berteloz de Horion » *Cartul. St-Lambert*, II, p. 205 ; 1280 « Horion » *Polypt. St-Lambert*, p. 173, etc. || **Horion**, dépend. de Liège, dans GUYOT ; aussi w. *horion*, dans HAUST, *Enquête dialect. topon. w.*, p. 12. Ce toponyme ne nous est pas connu et nous n'en trouvons pas mention (comme nom de rue ou de quartier) dans la table de Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*.

FÖRSTEMANN, II³, 1^e p., col. 1511, PETRI, p. 77, et CARNOY, p. 328, partent de franc. *horwi* « boue » (ou de son aboutissement moy. néerl. *hore*) ; GAMILLSCHEG, p. 98 (note) objecte que *Horion* ne peut reposer sur franc. *horwi* [à moins toutefois que **hurw-jôn* n'ait été romanisé qu'après la syncope germ. de *w* interconsonantique, hypothèse bien douteuse] ; il propose un dérivé roman de **Hori* (nom de personne *Hôhrîk*, latinisé en *Horicus*) [cette explication par un anthroponyme est un pis aller].

Topographiquement, ce qui caractérise Horion n'est pas un marécage, mais la situation sur une hauteur (sur un palier, sur le versant entre la Meuse et la Hesbaye) ; nous proposerions de partir de **hûra* : FEW, 4, p. 515-517 ; celui-ci, qui doit être d'origine german., est bien représenté en wallon, souvent dans des sens toponymiques, comme celui de « talus », cf. J. HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 146-154 ; le prototype de Horion pourrait être un dérivé german. (dat. loc. plur.) *hûr-jôn* de **hûra* « talus, sommet > tête hirsute ? ». Cf. à Sprimont [L 113], w. *so hourion*, 1612 « sur les horgnon », 1755 « sur horion » SIMON et RENARD, *Topon. de Sprimont*, p. 91, toponyme qui se présente comme un dérivé roman en *-illon* de **hûra* ; cf. aussi *Horloz*.

Horloz, dépend. de St-Nicolas-lez-Liège [L 62] et de Tilleur [L 76] ; w. *à horlò* [-ð] ; 1300 (cop.) « Horlo » KURTH, *Chartes St-Hubert*, p. 447 ; 1429 « le horlot de Tyleur »

Invent. Guillemins, p. 115 ; 1433 « mollin de Horlot » G. PHILIPPET, *Historique de Tilleur*, 1955, p. 88 ; 1452 « Horlot » M. YANS, *Pasicrisie*, II, p. 334 ; 1475 « Horlot », 1521 « en Herloz », 1577 « en Hurloz » G. PHILLIPET, *op. cit.*, p. 88, 96, 91 ; 1569 « vers le Horloz ; mollins du Hurloz », 1570 « à Hurlotz », 1597 « Hurlot » *La Vie wallonne*, 34, 1960, p. 113. || A Ayeneux [L 94] ; w. *è horlo* ; 1538 « preit condist les Horloz » ; 1593 « les dessottrains horlotz » BSLW, 53, 1911, p. 364. || A La Gleize [Ve 39] ; w. *è horlo(t)* ; 1602 « sur les horloz » L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, p. 300 (qui glose : « dérivé de *horé* DL, fossé, canal, ou du même radical que *hourlé*, dér. de *hure* »). || A Stavelot [Ve 40] : *ibid.* || A Nethen [Ni 2] ; w. *bwès d' l'ourlò* ; 1777 « bois d'ourlot » BTD, 13, 1939, p. 125 (qui explique par anc. fr. *o(u)rlet*, *hurlet* « bordure inculte » God.).

La présence de l'article indique qu'il s'agit d'un nom commun ; on y verra un dérivé en *-elot* de **hūra* : FEW, 4, p. 516 b (avec d'autres dérivés w. au sens de « butte ; talus ») ; cf. notre article dans *Bull. Le Vieux-Liège*, III, n° 86, janv.-févr. 1950, p. 446-47 ; cf. aussi *Horion*. — L'article de CARNOY, p. 328, est incohérent, mais *lauha-* > *loo* est exclu par l'ò bref du wallon ; on ne retiendra pas non plus PETRI, p. 71 (< *horwi-*), ni l'hybride **hor-ul-on* proposé par F. SCHREURS, dans *Bull. Le Vieux-Liège*, III, n° 85, nov.-déc. 1949, p. 432.

Horpmaal, commune flamande [Q 165] ; w. *horpâle* [à lire : *hórpâle*] ; 1067 (faux ca 1103), 1096, 1112, 1125 « Horpala » ; 1114 (cop. XII^e s.) « Horfale » ; 1136 (cop. id.), 1181 « Horpale » GYSSELING, p. 512 ; [† 1147] (1) ; 1252 « Horpale » *Livre St-Trond*, p. 192 ; 1260 « Horpale » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 22 (id. dans les reg. 13, en 1294, et reg. 14, en 1303) ; 1280 (or.) « entre Hekes et Horpale »

(1) 1147 « Formala » est *Fumal*, cf. s. v°.

M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 89 ; 1280 « Horpalle ; Horpale » *Polypt. St-Lambert*, p. 163-64 ; 1323 « J. de Horpale » *Fiefs*, p. 84, etc. ; 1363 « Horpail » VERKOOREN, *Inv. des ch. et cartul. Brabant*, IV, p. 11 (1) ; 14^e s. « Horpale » *Voc.*, p. 136 (signalant qu'à la table de ce reg. St-Denis, on a ajouté *m* au dessus de *pa*) ; 1441 « Hoercmale » *Bull. Soc. scient. litt. Limbourg*, 21, 1903, p. 189 ; 1487 (or.) « Horpmaele » *Cartul. St-Trond*, II, p. 446 ; 1511-32 « Horpmael » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 38 ; 1547 « Hurpaele » *Greffe d'Oreye*, reg. 2, fol. 2 v^o ; 1555 « Horpale » (barré et remplacé par « Hurckemale ») *Greffe d'Otrange*, reg. 19, fol. 65 ; 1594 « Horpmaele » *Arch. paroiss. d'Otrange*, reg. 1, fol. 6 ; 1644 « Horpmaele » *Greffe d'Otrange*, reg. 1, fol. 39 v^o.

On notera que la forme *w.* cadre avec les graphies anciennes ; d'après notre documentation, très incomplète, il semble que *-rp-* ne s'est développé en *-rpm-* (par attraction des nombreux noms de villages en *-mâl?*) qu'au XV^e s., et, très curieusement, par un intermédiaire *-rcm-* (si celui-ci n'est pas purement graphique ou secondaire). La glose de GYSSELING, p. 513 (*hurwa-* + *malhō-*) devrait mieux justifier la concordance avec les formes anciennes ; MANSION, p. 70, 125 (suivi par CARNOY, p. 328) voit dans le déterminé *paal* (moy. néerl. *pael*) « mare » (ou : « pieu-limite »?). Le *m* de *Horpmaal* ne paraît en tout cas pas ancien et doit reposer sur une influence analogique.

Hosdent, dépend. de Latinne [W 63] ; *w.* (*h*)ozdin ; 1150 (cop. contemp.) « Hosden » ; 1208 « Hosdaing » (ident. douteuse) (2) GYSSELING, p. 514 ; 1229 « Hosdaing » *Monum. Nam.*, I, p. 138 ; 1339 « Hosden ; Hosseden »

(1) 1363 « Hormala » MANSION, p. 70, 125, doit être une méprise, car Mansion renvoie à VINCENT, p. 36, qui ne cite que « Horpail ».

(2) L'identification n'est pas douteuse, « Hosdaing » étant cité entre Ville-en-Hesbaye et Landenne, villages proches de Latinne, cf. V. BARBIER, *Hist. du chapitre de Sclayn*, p. 237.

Val-N.-Dame, reg. 7, fol. 4 v^o, 52 v^o; ca 1350 « Hosden » *Stock Hesbaye*, fol. 156 v^o. || A Mons-lez-Liège [L 73]; 1345 « en Hocheden »; 1497 « xhavée de Hosden »; 1584 « le journal Hosden »; lieu-dit près du chemin faitier Liège-Huy [notes de N. Mélon].

Type toponymique germanique largement répandu depuis les Pays-Bas (MOERMAN, p. 109-110) jusqu'en Seine-Maritime (DAUZAT-ROSTAING, p. 353); cette fréquence même infirme l'explication de GRÖHLER, II, p. 329, par un anthropon. (*Hosed* + *-ing*); pareille glose est pourtant reprise (longuement développée et précisée) par GAMILLSCHEG, p. 33 (1). Il doit s'agir d'un nom commun; FÖRSTEMANN, II, I, 1538, et CARNOY, p. 314-315, y voient une formation sur le german. *hūs* « maison »; PETRI, I, p. 668, en rapproche l'anc. bas-all. *huist*; GYSSELING, p. 514, part de *husid-* qui serait un dérivé participial de la racine indo-eur. *keus* « envelopper » (2). — De toute façon, le problème est complexe; pour certains au moins des toponymes de la série, tel notre w. *hosdin*, on pourrait partir du correspondant francique de l'anc. angl. *husting*, anc. nord. *húsping* « assemblée judiciaire » (sens convenant heureu-

(1) GAMILLSCHEG appuie son explication anthroponymique par une mention de PETRI, I, p. 96 : « Tavier; 1366 'Trihosdin' PONCELET, *Ste-Croix*, II, 520 »; cette mention est erronée : 1) Le toponyme n'est pas de Tavier, mais de la commune voisine de Rotheux-Rimière [L 104]; 2) « Trihosdin » ne figure dans *Ste-Croix* que t. II, p. 527 (table), renvoyant à t. II, p. 284, qui porte : « 1781 Trixhosdain ». PETRI a, par erreur, pris la date de la mention suivante, à Tavier : « 1366 Hesteroit PONCELET, *Ste-Croix*, I, 205 [à lire : 265] ». — En fait, *Trihosdin*, w. *al tri Hosdin*, à Rotheux-Rimière, n'est attesté qu'en 1554 : « alle trixhe hosden » d'après Edg. RENARD, *Topon.* (inédite) de R.-R.; le nom vient de Guillaume de Hosdent, seigneur de La Chapelle de 1512 à 1532 (cf. BTD, 15, 1941, p. 19) et est donc un toponyme à l'origine.

(2) L'ingénieuse reconstruction de J. DEVLEESCHOUWER (cf. CARNOY, p. 315) : **hospitinium* (dérivé de lat. *hospitem*) non seulement implique l'adjonction d'un *h-* (emprunté à la graphie latine? analogue du german.?), mais ne cadre pas avec 695 « Hosdinium » (de Hodeng-au-Bosc, Seine-Maritime).

sement à un toponyme largement répandu) ; les notations de la spirante β par d dès le VII^e siècle ne sont pas attendues, mais, surtout dans le cas des spirantes, l'interprétation de la graphie est délicate ; MANSION, *Oud-Gentsche Naamkunde*, p. 249, note que germ. $\beta >$ rom. d en position intérieure ; de là l'emploi de d , au lieu de β , en anc. néerl., surtout dans les noms de personnes.

Hottomont, dépend. de Grand - Rosière - Hottomont [Ni 99] ; w. *ôtômont* ; 1216 « in Hathonis monte » GYSSELING, p. 455 (sans identification) ; 1272 « de Hotonis monte » V. BARBIER, *Hist. abb. Malonne*, p. 304 ; 1299 « Hothomont » *ibid.*, p. 336 ; 1380 « Hatomont » BCRH, 126, 1956, p. 234 ; 1441 « Hothomont », 1457-62 « Hottomont », 1497 « Hertemont » [cacographie], 1553 « Hottemont », 1558 « Hotomont », 1561 « Hotemon » *Ann. Soc. roy. d'Archéol. Bruxelles*, 50, 1961, p. 131 (dans des pouillés) ; 1526 « Hottomont sous Perwez », 1530 « Hatomont », 1686 « Hotomont » T. et W., *Canton Perwez*, p. 166. || Cf. à Louveigné [L 114] : 1540 « houtonpuis », 1544 « hottonpuche », 1550 « hattompuche » (de 1550 à 1808, 31 graphies en *ha-* contre 3 en *ho-*) Edg. RENARD, *Topon. de L.*, p. 118. || A Sclayn [Na 65] : 1294 « à Hatonfalize » *Cens Rentes Nam.*, I, p. 249, à côté de *Hanton*, w. *anton* : le rapport (d'antériorité ou de postériorité) entre les deux toponymes resterait à déterminer ; *Hanton* ne paraît pas attesté anciennement. || En France : *Hattonchâtel* (Meuse), *Hattonville* (Meuse), etc. : VINCENT, *Topon. France*, p. 172 ; DAUZAT et ROSTAING, p. 344.

Hottomont est un composé de *mont* et d'un anthropon. german. ; peut-être *Hatto* (FÖRSTEMANN, I, 790) ; dans ce cas, il faut supposer que *a* prétonique est passé à *o*, puis est devenu δ (dans w. *ôtômont*) par assimilation au second δ (provenant d'une dénasalisation de δ). — CARNOY, p. 330, qui ignorait les formes anciennes, proposait *Hotto*.

Hougnée, dépend. de Fumal [W 76] ; w. à *hougnéye* ; 1296 (30 janv.) « à hodigneies » *Val-N.-Dame*, ch. orig. ; 1358 « en Hodegneies drier le mostier » *Val-N.-Dame*, reg. 27, fol. 18 ; « Hougnée » *cad.*

Dérivé en *-iniaca(s)* de l'anthropon. german. *Hodo* (ou plutôt *Hoddo*, vu la présence du *d* intervocalique au XIV^e s.). — CARNOY, p. 331, qui ignorait les formes anciennes, partait du thème de germ. **hūnja* « hauteur ».

(Les) **Houillères**, dépend. de Seilles [H 36] ; w. *às houyîres*. || A Bas-Oha [H 39] : « à la houillère » *cad.* || A Vinalmont [H 18] : « Houillère » DEL VAUX, *Dict. géogr. prov. Liège*.

Wallon *houyîre* « houillère » DL ; il s'agit de petits sièges d'exploitation, encore mentionnés en 1812 dans THOMASSIN, *Mémoire statist. département Ourte*, et actuellement abandonnés ; le dernier charbonnage du secteur, celui de Moha, a cessé l'exploitation en février 1965 [note de C. HÉLA].

« **Hoult**, dépend. de Villers-l'Évêque » [L 20] : CARNOY, p. 331 ; en fait, ancien lieu-dit, pour lequel nous avons relevé les formes suivantes : 1505 « alle houtte », 1582 « alle houtte », 1687 « alle hottes ; alle hot », 1697 « voye delle houtte », 1727 « à la hotte », 1729 « alle houltte » HERBILLON, *Topon. Hesb. liég.*, I, p. 132-133 (que nous complétons).

Nous glosions *ibid.* : « Plutôt que le w. arch. *houte* = hutte, la dernière forme suggère le germ. *holt*, *hout*, bois » ; nous avons été suivi par PETRI, p. 78, et CARNOY, p. 331. Mais la présence constante de l'article et le peu de valeur de la forme isolée de 1729 ne laissent guère de doute sur la préférence à accorder à w. *houte* « hutte » que propose aussi GAMILLSCHEG, p. 98, note.

Houpertingen, cf. *Hoepertingen*. — **Hourental**, cf. *Hareng*.

Houtain-l'Évêque ; w. (Piétrain) *outin* ; nom roman de *Walshoutem* [P 212], commune flamande à la frontière linguistique ; ? [1034 (cop. ca 1700) « Holtain » ; 1079 (cop. id.) « Holtain »] (1) ; 1036 « Holtam in comitatu Steppes » MIRAEUS, I, p. 264 ; 1118 « Holtheim », 1172 « Holtheym » GYSSELING, p. 1040 ; 1207 (cop. ca 1700) « Hulthem libera villa » *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 23 ; 1228 (cop. 13^e s.) « Hutteim » *Actes H. de Pierrepont*, p. 238 ; 1247 « Houtain le Franc », 1248 « Hotain le Franc » L. DEVILLERS, *Mém. cartul. abb. Alne*, p. 255 ; 1269 (cop. 17^e s.) « ville de Houthem episcopi Leodiensis ; Houtheym » *Cartul. St-Trond*, I, p. 339, 340 ; 1273 (or.) « Hothem juxta Montenake » *ibid.*, p. 343 ; 1288 « Vrihoutheem » Jean DE HEELU, fol. 715 (cité par KEMPENEERS, *De oude vrijheid Montenaken*, I, p. 25, n. 1) ; 1314 « Houteng » *Fiefs*, p. 124 ; 1349 « Houtaing le Vesque » *Cour féodale Liège*, reg. 1 ; 1350 « Hutten Episcopi » *Stock Hesbaye*, fol. 190 v^o ; XIV^e s. « Houten l'Évesque » DE HEMRIC., I, p. 188 ; 1548 « Wals-Houtem » KURTH, *Front. ling.*, I, p. 195 ; 2^e moitié XVI^e s. « Wals-hauten » R. DE FRANCE, *Hist. des troubles*, I, p. 361 ; 1612 « Houthem Gallico », 1682 « Biscop-Houthem » 1767 « Wals-Hauthem » E. PITON, *En Hesbaye*, p. 124 (2).

(1) GYSSELING, p. 516, range sous *Houtain-St-Siméon* ces deux formes du Cartulaire de St-Laurent ; pour la première, il suit DARIS (dans BSAH, 2, 1882, p. 143), approuvé par P. BONENFANT (dans BCRH, 105, 1940, p. 342), qui ajoute : « Identification confirmée par celle du lieu qui suit » [à savoir « Lones », à Lixhe] ; mais l'ordre géographique des possessions n'est guère suivi dans l'énumération. Nous préférons *Houtain-l'Évêque* parce qu'en 1083 St-Laurent percevait 4 sous sur le « molendinum Tuleta » ; GYSSELING, p. 980, identifie dubitativement celui-ci avec *Tuilt* [à Kuringen], mais DARIS le localise à Avernas-le-Bauduin [W 20] ; il se trouvait, en fait, près de la route de Houtain-l'Évêque à Walsbets : ca 1350 « inter viam tendentem de hutten apud beche et molendinum dictum de tultea » *Stock Hesbaye*, fol. 191 v^o.

(2) GRANDG., *Voc.*, p. 135, cite, dans une bulle d'Innocent IV [1243-1254] pour l'abbaye de St-Jacques : « in villis de Hutten theutonica et Uten romana » et identifie le second avec notre

Germ. *hulta-* n. « bois » + *haima-* n. « habitation » : GYSELING, p. 516. Le village fut donné à l'évêque de Liège en 1036, d'où son surnom roman actuel. Nous ignorons quelle franchise justifiait le nom de « Houtain le Franc », « Vrihoutheem » au XIII^e s. ; le village était contigu à la terre franche de Montenaken. Le nom flamand *Walshoutem* a été diversement interprété (voir surtout Ch. GRANDGAGNAGE, *Mém.*, p. 102-104 ; G. KURTH, *Front. ling.*, I, p. 125-129 ; E. PITON, *En Hesbaye*, p. 124-129 ; pour la situation linguistique moderne, cf. ÉL. LEGROS, *La front. des dial.*, p. 73, n. 1) ; *Houtem* révèle par son nom une fondation germanique ; la toponymie locale est inextricablement mêlée, révélant des flux et des reflux linguistiques ; dès le XIII^e s., c'est un village mixte avec prépondérance romane (cf. KURTH, I, p. 128) ; vers 1350, le *Stock de Hesbaye* révèle une anthroponymie à forte majorité romane (cf. DBR, 10, 1953, p. 26-27) ; cette majorité se manifeste encore dans un recensement de 1471, mais le recul est marqué en 1687 et en 1714 (cf. E. PITON, *op. cit.*, p. 126) ; en 1930, il ne reste que 8,29 % de francophones. On serait tenté d'interpréter *Walshoutem* comme un souvenir de l'époque (XIII^e-XV^e s.) où la majorité des habitants était romane ; tel est l'avis de G. Kurth, se basant sur la toponymie ancienne. Il est toutefois remarquable que, dans notre documentation, « Wals-Houtem » n'apparaît qu'en 1548, donc à une époque où le wallon était déjà en net recul ; de plus, les localités flamandes qui touchent Houtain-l'Évêque au nord et dont la toponymie est foncièrement germanique s'appellent : *Walsbets* (1221 « Walseberghe ») : VINCENT,

Houtain, ce qui paraît douteux ; le premier pourrait être *Houthem* (-St-Gerlache), dans le Limbourg hollandais (mais ne peut être Houtain-St-Siméon, cf. *infra*). Nous n'avons pu contrôler ce texte ; le chartrier de St-Jacques ne contient pas actuellement de chartes pour les années 1243-1254.

p. 32), *Wezeren* (jadis *Wals-Wezeren* ; 1308 « Wesere gallicorum » : VINCENT, p. 33), *Landen* (1520 « Wals-Landen » E. PITON, *op. cit.*, p. 128). A notre avis, toutes ces désignations proviennent du voisinage du pays wallon (et peut-être aussi d'éléments wallons minoritaires, ce qui était certainement le cas pour Landen, cf. le texte du XIII^e s. cité par G. KURTH, I, p. 132) ; pour paradoxale que paraisse l'opinion, si « Wals-Houtem » apparaît si tard, c'est parce que le village a été tardivement germanisé ; le nom évoque une minorité plutôt qu'une majorité wallonne et cadre avec les autres noms de localités en *Wals-* de ce secteur.

Houtain-St-Siméon [L 9] ; w. *hóitin* [-*sint-Simèyon*] ; flam. *Houtem* ; [† 976] (1) ; ? [1034 et 1079] (2) ; 1118 « Holthem », 1156 « Hultem » J. RAMACKERS, *Papsturkunden*, p. 208 ; 1173 « Hutem » SCHOOLMEESTERS, *Regesta Radulfi*, p. 34 ; 1178 (cop. 13^e s.) « Hultain », 1190 (cop. id.) « Hoten », 1211 « Hutem », 1221 « Hutten » GYSSELING, p. 516 ; 1257 « Houtaing » AHEB, 23, p. 289, 387 ; 1315 « Houten Sancti Symeonis » *Fiefs*, p. 167 ; 1379 « Hutem prope Oram Gallicam [= Heure-le-Romain] » *S^{te}-Croix*, Cartul. A, fol. 75 v^o ; 1405 (or.) « Hutem Saint Symeon » *Val-Benott*, p. 743 ; 1471 (cop. 1557) « Houtain St Symeon » *Greffe de H.-St-S.*, Œuvres, reg. 1, fol. 81 v^o ; 1558 « Houtain Symeonis » AHEB, 1, 1864 (pouillé).

Pour *Houtain*, cf. *Houtain-l'Évêque*. L'église, ancienne filiale de Glons (centre mérovingien), est dédiée à saint Siméon. — Pour faire pendant à *Walshoutem*, KURTH, I,

(1) 976 « Holthem » PETRI, p. 70 (renvoyant à KURTH, I, p. 271, où cette forme ne figure pas) ; « Holtem » CARNOY, p. 333 (renvoyant à DE SEYN, qui écrit « Holthem »). — Il doit s'agir de *Sint-Lievens-Houtem*, 976 « Holthem » : GYSSELING, p. 517.

(2) Les mentions de 1034 et 1079 nous paraissent se rapporter à *Houtain-l'Évêque*, cf. s. v^o.

p. 124, classe (avec?) notre *Houtain* comme localité flamande; l'hypothèse est d'autant plus gratuite que la toponymie de H.-St.-S. est purement romane et que le nom de *Walshoutem* ne paraît pas ancien, cf. *supra*.

Hoyou(x), cf. *Huy*.

Hozémont, dépend. de Horion-Hozémont [L 72]; w. *hozémont*; (1130-31) (cop. XIII^e s.), 1178, 1182, 1193, 1196, 1197, 1198, 1201, 1203, 1209, 1213 « Hosenmont »; 1144, 1146, 1183 « Hosainmont »; 1157 « Hosenmonth »; 1196 « Hozenmont »; 1204 « Hozeimont » : 1210 « Hosenmunt » GYSSELING, p. 519; 1167 « Hosemmont » *St-Jacques*, ch. or.; 1171 (cop. 13^e s.) et 1185 (id.) « Hosenmont » *Cartul. St-Lambert*, I, p. 90, 104; 1176 et (1190-1204) (cop. XV^e s.) « Hosemont » DARIS, *Notices*, IV, 2^e p., p. 42, 49 (ch. de Beaurepart); 1202 (cop. XVII^e s.) « Hosinmont » *Actes de H. de Pierrepont*, p. 6.

Composé de *mont* et d'un anthropon. german. : pour GRÖHLER, II, p. 338, et VINCENT, p. 94 (**Hoso*, variante de *Oso*); pour CARNOY, p. 335 (*Huson* ou *Hoson*). Ce déterminant devait être en *-in*; cet *ē* s'est dénasalisé en w. *é*, ce qui a dû empêcher l'amuissement, fréquent en w. liég. (cf. L. REMACLE, *Le problème de l'anc. w.*, p. 68-69), de en intertonique.

Hubertenges, Hubret-, cf. *Hoepertingen*.

Huccorgne [H 17]; w. *houcwègne* (L. Maubeuge écrit : *houcwagne*); 1180 et 1188 (cop. 1708) « Hucornia » BERLIÈRE, *Documents inédits hist. eccl. Belg.*, I, p. 23, 27; 1188 (cop. 1308) « Hucorgina [lire : *-gnia*?] » ERENS, *De oorkonden abdij Tongerlo*, I, p. 63; 1210 « Huccorgne » GYSSELING, p. 520; 1210 (or.) « Balduinus de Huccorgne » *Val-N.-Dame*, chartrier; 1219 (cop. XIII^e s.) « Huccorgnes » *Actes H. de Pierrepont*, p. 171; 1358 « Huccorgne » *Val-N.-D.*, reg.

27, fol. 15 ; 1445 « Huconrg(n)e », 1497 « Hocourge » *Pouillés dioc. Liège* (formes suspectes) ; 1592 « Houckorne » *Arch. paroiss. Antheit*, reg. 1590-1642, p. 175.

CARNOY, p. 336, propose très dubitativement germ. **huk-il-umnjô*, qui ne convient nullement pour le suffixe (-*umnjô* > w. -*ogne*). — Une étude inédite propose un composé de germ. *huk-* + *horn-jô* (fém.) « corne (extrémité) du mamelon » (avec chute de *h* intérieur postconsonantique) ; *La Horgne* (avec l'article indiquant que le terme est resté longtemps appellatif) est attesté dans l'Oise, la Meuse, la Marne, la Moselle, les Ardennes : GAMILLSCHEG, *Romania Germanica*, I, 106.

Huibaise, russ. à Grez-Doiceau [Ni 12] ; cf. v^o *Heubais*, où nous écrivions : 1350 (or.) « a molein al Heinbaiz [lire : *Hewi-?*] », 1460 « rieu del Huibaise » ; toutefois les éditeurs des textes de 1350 et de 1460 envisagent une identification possible avec le *Lembais* (*Lambais*), w. *limbáy*, affluent droit du Train (dont nous ne connaissons pas de formes anciennes).

Les renseignements locaux nous manquent pour juger cette hypothèse, impliquant que dans *Lembais*, *L-* provient d'une agglutination (**l'Hembais*). Sur *baise*, féminisation romane de germ. *baki*, cf. P. LEBEL, *Princ. et méth. hydron. fr.*, p. 244-45 (où le commentaire est à revoir) ; dans ces féminisations, il faudrait distinguer celles qui sont anciennes et celles qui paraissent récentes (d'origine analogique ? ; parfois purement graphiques ? , ainsi « *Le Glabais*, 1625 *Rivière Glabaise* » T. et W., *Canton Wavre*, p. 224). En tous cas, à Grez-Doiceau, le genre féminin est attesté en 1350 par l'article « al ». Cf. peut-être *Hembise*, à Cambron-St-Vincent [Mo 4] : GYSSELING, p. 472.

Huldelingen, cf. *Hundelingen*. — Hulderdingh, cf. *Hultertingen*.

Hulen, cf. *Hollogne-sur-Geer*.

Hullertingen, à Vliermaal [Q 80], commune flamande ; 1291 « Hulderdinghen » BTB, 14, 1940, p. 137 ; 1342 « Hulderdingh » *Voc.*, p. 108 ; 1385 « Huldertingen », etc. *Zuidlimb. Plaatsnamen*, p. 83 ; « Hullentigen » (entre Overrepen et Guigoven) sur une carte récente, citée par *Voc.*, p. 108. — Nous citons le toponyme parce que Grandgagnage paraît avoir éprouvé des difficultés à l'identifier.

Dérivé en *-ingen* de l'anthrop. german. *Hildrad* : CARNOY, p. 338.

Hulpiniacus, cf. *Upigny*. — Hum, cf. *Kemexhe*.

Humale, cf. *Omal*.

Hundelingen, à Jeuk (fr. Goyer), commune flamande [P 219] ; la forme dialectale flamande correspond aussi au type évolué *Hundelingen* ; cf. BTB, 21, 1947, p. 68-69 (pour de fausses identifications) ; [† 1130] (1) ; 1218 « Huldelenken » GYSSELING, p. 522 ; 1231 (cop. 1263) « Holdelingen » *St-Jean*, I, p. 47 ; 1250 (or.) « Hodelenges » BCRH, 107, 1942, p. 222, 233 ; 1256 « Holdelingen », 1257 « Huldelingen » *Livre St-Trond*, p. 260, 320 ; 1285 « Huldelingen » DARIS, *Notices*, IV, p. 74 ; 1296 « Hodelinges » *St-Jean*, I, p. 120 ; 1350 « Hudelinghem » *Feudataires*, p. 375 ; 1376 (cop.) « Hodelinges » *St-Jean*, I, p. 239 ; 1377 « Simonis de Holdelingen » *Fiefs Looz*, p. 202 ; 1567 « Hundelingen » KEMPENEERS, *De oude vrijheid Montenaken*, I, p. 408 ; XVIII^e s. « Hundelinge » (contexte français) BTB, 20, 1946, p. 199 ; « Hundelingen » *cad.*

Germ. *Hulpilingum* « chez les gens de *Hulpilo* » GYSSELING, p. 522 ; les gloses de MANSION, p. 73, et CARNOY,

(1) (1130-1131) (cop. 13^e s.) « de Hundelingas », ca 1131? (cop. id.) « Hondilenge » *Chartes Stav.-Malm.*, I, p. 306, 311, est *Hondelingen* (fr. *Hondelange*), arrond^t Arlon : GYSSELING, p. 507 (contrairement à COENEN, n^o 292, suivi par MANSION, p. 73 ; etc.)

p. 338, reposent sur la forme de 1130, faussement identifiée. — Les formes en *-s* sont romanes ; la vocalisation romane du premier *l* est attestée dès 1250.

Huppaye [Ni 49] ; w. *oupy(e)* ; 1154 (cop. XIII^e s.), 1164, (ca 1203) « Hupain » ; (ca 1179), 1210 « Hupaing » ; 1218 « Hupaingne » GYSSELING, p. 527 ; 1164, 1174 « Huppanium » T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 35 ; 1285 « Huppain ; Hupang », 1310 « Hupangne », 1316 « Hupaing », etc. HANON DE LOUVET, *Hist. Jodoigne*, I, p. 58 ; 1403 « Hupaingne » Arch. Gén. Roy., *Chambre des Comptes*, reg. 44.742, fol. 34 v^o ; 1460 « Hupaing » *ibid.*, *id.*, reg. 44.744, fol. 107 v^o ; 1526 à 1613 « Huppay », depuis 1558-59 « Huppaye » HANON DE LOUVET, *op. cit.*, p. 59. || ? Cf. *Huppain* (Calvados ; cant. Trévières), 13^e s. « Hupain » : GAMILLSCHEG, p. 128.

Le prototype se présente comme **Huppanium* ; la finale s'est dénasalisée (cf. VINCENT, p. 52-53), ici en w. *-dy* (comme dans w. *seûmâdy*, à Perwez [Ni 98], w. *loumâdy*, à Zétrud-Lumay [Ni 17]). — Multiples explications depuis FÖRSTEMANN, II^a, 1^e p., col. 1510, v^o *Hup* (thème d'all. *Hüste* « hanche », propr^t « partie proéminente »). Le plus souvent expliqué comme un composé de *-heim* « habitation » (ainsi KURTH, I, p. 273 ; PETRI, I, p. 110 ; GAMILLSCHEG, p. 41 : **Hubbohaim* ; LINDEMANS, dans BTD, 14, 1940, p. 139, et HANON DE LOUVET, *op. cit.*, p. 58 : correspondant de *Ophem*? [ce qui est très douteux]) ; on notera que l'aboutissement w. de *haim* ne subit normalement pas la dénasalisation. Pour GYSSELING, p. 527 : anc. germ. *huppanja-* n., dérivé de *huppan-* m. « houblon » (thème auquel avait aussi songé CARNOY, 1^e éd., p. 284).

Topographiquement, Huppaye est caractérisé par son altitude (maximum, 145 m. ; tandis que Jodoigne dont il dépendait politiquement est à 122 m.) ; si le toponyme

rappelle cette altitude, on songera à l'anc. bas-franc. **huppo* : FEW, 16, p. 266-268, bien représenté en Wallonie au sens de « cime » ; dans le même sens, W. KASPERS, dans *Zeitschr. f. Namenforsch.*, 16, 1940, p. 90, propose pour Huppaye le thème de german. **hupi* « proéminent » (avec des parallèles en Allemagne occidentale). Huppaye pourrait être un dérivé de **huppo* avec suffixe *-an-io-* (masc.), cf. GYSSELING, p. 115, pour ce suffixe.

Hurs, cf. *Heurne-St-Pierre*. — Husquette, cf. *Hasquette*.

Hussompont, dépend. de Jodoigne [Ni 28] ; w. *ussompont* ; 1324 « Hussempont » T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 2 ; 1465 « Hucconpont ; Hucchonpont », 1539-40 « Huchonpont », 1558-59 « Hussompont », etc. HANON DE LOUVET, *Hist. Jodoigne*, I, p. 176-77 ; « Haye sous Pont » (cacographie) *Plan Popp*. Le même que : || Hussonpont, dépend. de Melin [Ni 15] ; w. *ussonpont* ; 1568-69 « Husonpont » T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 202.

Composé de *pont* et de l'anthrop. german. *Huso* : CARNOY, p. 341 ; aussi bien : dérivé en *-çon* de *Huwe* < *Hugo* (le nom de famille *Husson* est fréquent en Wallonie).

Hutimont, dépend. d'Ampsin [H 27] ; w. *ds* (ou : *so lès*) *hütimonts*. || Cf. à Mesnil-St-Blaise [D 77] : « Hutémont » (joignant Blaimont) *cad.* ; sans doute le même que : || à Heer [D 76] : « bois royal Hudemont » (joignant Hermeton) *cad.*

Pour CARNOY, p. 341 : « mont de *Hulthin* ou de *Hultheri* (F. I. 927). Le *th* germanique est rendu par *t*, à l'ordinaire ». Mais *p* > *t* à l'initiale et *d* en position intérieure ; *hulthari* > fr. *Hodier* : CARNOY, *Origines des noms de famille*, p. 54 ; toutefois *Houtard* alterne avec *Houdard* < *hulthard*.

Huy. — Les toponymes et hydronymes *Huy*, *Houille* et leurs dérivés *Ho(u)youx*, *Houyet*, etc., sont représentés à

quelque vingt exemplaires dans les vallées de la Meuse et de ses affluents ; le prototype a donc été un nom commun. Nous reprenons ici l'essentiel de la documentation en suivant la vallée d'amont en aval (1).

La *Houille*, affl. droit de la Meuse, à Givet ; (930-31) (cop. XIII^e s.) « Hvia » GYSSELING, p. 515 ; d'où, à Louette-St-Pierre [D 121], à la source de la Houille : w. à *ouy* ; 1568 « le preiz de houille » A. DOPPAGNE, *Topon. de L.-St-P.*, p. 114.— D'où : « la Houillette », affluent à Gedinne [D 120], et w. à *ouyète*, topon. à Fromelennes (départ. Ardennes) ; autre affluent à Gedinne : XIV^e s. « à Huyon » ; « Huyon » *cad.*, devenu « Hujon », « Eugeon » (par déformation) : ROLAND, *Topon. nam.*, p. 150.

Sur la Lesse, affl. droit de la Meuse : *Houyet* [D 80], w. *ouyèt*, 1558 « Huyet » BTD, 23, 1949, p. 57 ; et *Hulsonniaux* [D 70], w. *ulzongna*, 1361 « Huy les Oneals » ROLAND, *op. cit.*, p. 151.

Dans la Sambre, affl. gauche de la Meuse, se jetait à Châtelet [Ch 61] le : 1592 « houyout », 1652 « au vivier et batte de houillioux » (attesté jusqu'en 1738) : J.-L. FAUCONNIER, *Topon. (inédite) de Châtelet* (Mém. lic. Bruxelles, 1962-63).

Le *Hoyoux*, w. *l'ouyou*, affl. gauche de la Meuse, à Namur, où il a donné son nom à un quartier : 1245 « in vico qui dicitur Hoyolus », etc. ROLAND, *op. cit.*, p. 151. — Sur son cours supérieur, à Émines [Na 47], trois ou quatre localités appelées *Huy*, cf. ROLAND, p. 151 : 1) 1208 « in Hoio magno » ; 1289 « Hui le glize » *Cens Rentes Nam.*, II, p. 101 ; 1294 « en Hudelglise » *ibid.*, I, p. 226 ; devenu « Saint-Martin-Huglise » ; 2) w. *ulplantche* ; 1208 « in Hoio parvo » ; 1289 « Hui le Plainche » *Cens Rentes Nam.*, II, p. 102 ;

(1) Nous ne reprenons pas les toponymes, apparemment de même origine, relevés jusqu'en Eure-et-Loir, par GAMILLSCHEG, p. 8-9 ; nous manquons de documentation à leur sujet.

- 3) 1409 « Huy le Court deleis Huleglise » *Voc.*, p. 138 ;
 4) 1289 « Hui Troismont » *Cens Rentes Nam.*, II, p. 100 ;
 1294 « Hutromont » *ibid.*, I, p. 226.

Le *Hoyoux*, affl. droit de la Meuse, à Thon-Samson [Na 82] ; 1253 « super Hoiolum » ROLAND, *op. cit.*, p. 150 ; sur son cours supérieur, à Gesves [Na 119], les toponymes : w. à *houyou* et « Sur Hui » *cad.*

Huy [H 1] ; w. *hu* / *hê* ; w. (Jandrain-Jandrenouille) *hû* ; flam. *Hoei* ; flam. dial. (Tongres) [*hûi*] ; 634 (cop. X^e s.) « Choinse ecclesie » ; VIII^e s. (cop. XIII^e s.) « Oin » ; VII^e-VIII^e s., CHOË, CHOËE, CHOIV ; (744?) (cop. XIII^e s.), 896 (cop. id.) « in Hogio » ; 817 (cop. XII^e s.) « in castro Hoi » ; 885 (cop. ca 1040) « in uico Hoio super fluuium eiusde nominis Hoio » ; ... 1169 « Hoy » ; 1211 « Hui » GYSSELING, p. 528-529 (avec nombreuses autres formes) ; 866 (or.) « in castrum Hogio » BCRH, 126, 1960, p. 134 ; dans un tarif de tonlieu anglais : (991-1002) « Hogge » A. JORIS, *La ville de Huy au m. â*, p. 243 ; (1017-1028) « Mercatores Hugi » MGH, SS, XV², p. 794 ; dans des textes de Francfort-sur-Main : 1335 « Hauge », 1340 « Hoy », 1343 « Hayge », 1351, 1479 « Heuge » *Ann. Cercle hutois*, 24, 1954, p. 392-93. — HUY-PETITE, partie de la ville sur la rive gauche de la Meuse ; 1280 « en Manhoie », aujourd'hui « rue Mahoie », de lat. *minus Hoyum*, cf. *Ann. Cercle hutois*, 24, 1952, p. 133-34. — A Huy, la Meuse reçoit, sur sa rive droite, le *Hoyoux*, w. *Hoyou* ; 885 (cf. *supra*) ; début 12^e s. (cop. 13^e s.) « Hoiolum ».

Sur la Vesdre, sous-affluent droit de la Meuse : à Bilstain [Ve 18] et Baelen-sur-Vesdre, w. *so l'houyou* ; la forme german. est reprise au wallon, cf. A. BOILEAU, *Enq. ling. topon. N.-E. prov. Liège*, I, p. 405. — De là, un peu au Nord, à Henri-Chapelle : w. *au hoyou* ; la forme german. est aussi reprise au wallon : *ibid.*, p. 455.

A Herstal [L 51], à la limite de Liège, quartier dit *Hoyou* ; w. à *hoyou* ; 1078 (cop. XV^e s.) « Hoyolum » ; 1186 (cop. XIII^e s.) « Hoiuel » GYSSELING, p. 519 ; 1342 « alle entree de Harsta deleis le fontaine de Hoyoul » *Val-Benoît*, reg. 26, fol. 86 v^o ; la séparation de Herstal et de Liège était formée par une « haraine » : *Pauvres-en-Île*, ch. or. du 15 mai 1563.

A Maastricht (Limb. holl.) : 1155 (cop. XIII^e s.) « Hoin, Hoyn » *Cartul. St-Lambert*, I, p. 75, 78 ; 1157 « Hogeheim », 1213 « Hoiens » GYSSELING, p. 491 ; 1314 « apud Hoyoul juxta Traiectum » *Fiefs*, p. 10 ; 1330 « Hoygheim », 1334 « Hoyn » Alph. VERKOOREN, *Inv. des ch. et cartul. Brabant*, I, p. 233, 274 ; aujourd'hui *Heugem*, dial. flam. [høgøm] : TUMMERS, *Romaans in Limburgse... Namen*, p. 62.

DÉRIVÉ (du nom de la ville de Huy) : 1315 « sour le Hoyce voie » *Fiefs*, p. 152 ; 1303 (ou 1^{re} moitié XIV^e s.) « une quarte [mesure] hoyse » *Pauvres-en-Île*, reg. 14, fol. 31 v^o ; 1540 « mesure hoyse » *BTD*, 31, 1957, p. 150 ; dérivé en *-iciv*. — Cf. aussi *Heubais*, *Huibaise*.

KURTH, *Front. ling.*, I, p. 448 (suivi par ROLAND, *Topon. nam.*, p. 152) suggère un nom commun pré-latin (non autrement précisé). MANSION, p. 69 (condensant son *Oud-Gentsche Naamkunde*, p. 98, et ses *Drie Lessen ...*, dans *BTD*, 6, 1932, p. 46-47) propose un hydronyme german. *hōi-, pour lui énigmatique ; il est suivi par PETRI, I, p. 91. CARNOY, p. 342, cherchant aussi un thème à valeur hydronymique, propose un prototype *hōgja (plutôt que hōja), rattaché à la racine indo-eur. kāq- « sourdre ; jaillir ». FÖRSTEMANN, II³, 1^e p., col. 1299, classe *Huy* v^o *Hauh* (sans justifier le o ni le i des formes les plus anciennes de Huy).

La solution définitive a été apportée par GAMILLSCHEG, p. 8-9 : le prototype n'est pas l'adjectif représentant le germ. *hauha- « haut », mais le substantif tiré de cet adjec-

tif : anc. bas-franc. **hōhi* « hauteur », d'où anc. h.-all. *hōt*, *hōht*, all. *Höhe* f. ; en roman, *h* intervocalique s'est amuï ; le terme a été latinisé en *hoium*. Les formes german. confirment cette explication ; elles présentent, en finale, un *g* qui peut alterner avec *h* dans la déclinaison primitive, tels *Heugem* (à Maastricht), de *hōhi* + *haim*, avec Umlaut de la voyelle initiale (1), « Hogge » en anglais, « Heuge », etc., en allemand.

Quelques précisions restent à apporter au point de vue roman ; anc. bas-franc. **hōhi* était féminin et a pu être romanisé comme tel ; l'aboutissement est l'anc. fr. *hoe*, f., « monticule » (FEW, 16, p. 218 b ; TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranz. Wörterbuch*, 4, col. 1125) ; le traitement phonétique est comparable à celui de lat. *trōia* > w. liég. *trōye* « truie » ; un w. liég. *hōye* est attesté dans les toponymes *hōyemont* qui se présentent comme des tautologies (2). A ce *hōye* liég. peut correspondre le nom de la *Houille* (930-31 « Hvia »), que le vocalisme soit primitif ou qu'il soit analogique des dérivés (plus fréquents) *Houyette*, *Houyoux*. — D'autre part, franc. *hōhi* peut avoir été romanisé, comme masculin, en *hoium*, prototype du nom de la ville de *Huy* ; pour le vocalisme, cf. lat. *cōrium* > w. liég. *cār* « cuir ».

Reste encore le problème sémantique ; comment tant de ruisseaux ont-ils pu être appelés « hauteurs » ? Sans doute, parce qu'ils ont d'abord tiré leur nom d'un toponyme localisé sur leur bord : le *Hoyoux* hutois s'appelait « Hoio » en 885 (3) ; sur le cours supérieur du *Hoyoux* namurois se

(1) GYSSELING, p. 491, qui n'a sans doute pas vu cette possibilité, explique *Heugem* par : germ. *Huga haim* « demeure de *Huga* ».

(2) A Comblain-au-Pont [L 116], w. *hōyemont*, 1374 « Hoemont » Dr THIRY, *Hist. Aywaille*, IV, 2^e p., 421. || A Crupet [Na 127], w. *ōyemont*, « Houy(e)mont » cad.

(3) Le problème du « changement » de nom du *Hoyoux* hutois est un faux problème ; le diminutif n'a pas été créé pour éviter la confusion avec le nom de la ville (pareille confusion n'étant pas à craindre) et ce n'est pas non plus un diminutif du type *linot* / *lin*,

trouvent des *Huy*, et un *Huy* sur le cours supérieur du ruisseau de Samson ; à Herstal, *Hoyoux* est actuellement un toponyme, mais il paraît avoir été d'abord le nom d'un ruisseau ; à Maastricht, « Hoyoul » n'est attesté que comme toponyme. Sur les hydronymes issus d'un nom de lieu, soit du nom simple, soit par suffixation, cf. P. LEBEL, *Principes et méth. d'hydron. fr.*, p. 109 et suiv. ; la multiplicité des *Hoyoux* suggère toutefois que le terme est devenu nom commun au sens spécialisé de « ruisseau », mais les textes n'en apportent pas la preuve. Le passage sémantique : « escarpement > ravin > torrent » est du reste celui de gaul. *nantu-* « vallée » (d'après le sens dans les langues celtiques), d'où, dans les dialectes gallo-romans, *nant* « ruisseau », aussi « ravin boisé » : FEW, 7, p. 7b (1).

Hyrans, cf. *Héron*.

cf. BTD, 14, 1940, p. 272-73. *Huy* et *Hoyoux* ont coexisté comme nom de rivière, le second l'ayant emporté en roman ; un même cours d'eau peut être appelé en w. *rowe* « ruisseau » ou *rouwâ* (dérivé de *rowe*).

(1) Pour fr. *gave* « torrent », d'origine discutée (cf. FEW, 4, p. 83 a), cf. les remarques d'Yv. BOEGLIN, dans *Rev. intern. d'Onomastique*, 17, 1965, p. 181-82, à propos de **gaba* qui, en Yougoslavie, a une valeur plutôt oronymique.

Note tardive. — Pour le *Hoyoux* hutois (p. 73), ajouter : fin XII^e s. (?) « super pontem Houlphi » *Obituaire du Neufmoustier*, fol. 81 v^o ; 1327 « aqua Hoyulphi » J. d'OUTREMEUSE, VI, p. 400 ; *Chron. de J. de Hocsem* (éd. KURTH), p. 134 (note d'A. Joris). Par substitution du suff. anthropon. *-ulfus*.
